



SERMON sur ces paroles du Pseaume XXXII. V. 1. 2.

1. *Maskil de David.*

O que bien-heureux est celui duquel la transgression est quittée, & duquel le peché est couvert !

2. *O que bien-heureux est l'homme à qui l'Eternel n'impute point l'iniquité, & en l'esprit duquel il n'y a point de fraude !*



EST vn desir naturel à tous les hommes que celui d'estre bien-heureux, & c'est à cela seul que tendent tous les desseins de leur esprit, & toutes les actions de leur vie. Mais pour y parvenir, ils prennent des routes fort differentes; les uns celle de l'avarice, établissant tout leur bon-heur en la possession des richesses : les autres, celle de l'ambition, ne s'estimant heureux que quand ils peuvent parvenir aux honneurs, & avoir la faveur des Grands &

l'applaudissement des peuples; les autres, celle de l'intempérance, mettant toute leur félicité en la jouissance de leurs plaisirs, & des voluptez de leur chair; les autres, celle de leur propre justice, & des merites de leurs œuvres, dont ils prétendent se faire une eschelle pour parvenir au ciel & à l'immortalité bienheureuse; & les autres, celle de la foi, de la repentance & de la vraie piété, pour obtenir leur reconciliation avec Dieu, par la remission gratuite de leurs offenses. De tous ceux-là, il n'y a que ces derniers qui tiennent le vray chemin qui mène à cette fin si désirée. Tous les autres s'abusent, & se fourvoyent grandement. Car pour ce qui est des richesses, elles ne sont qu'un bien extérieur, incertain, de peu de durée, possédé indifféremment par les bons & par les méchans, & qui ne peut de soi-même rendre les hommes ni bons, ni heureux; au contraire, elles les précipitent le plus souvent en toutes sortes de pechez, & de malheurs, & les excluent du Royaume de Dieu; témoin cette sentence de nôtre Seigneur Iesus Christ, *qu'il est difficile*

cile

cile qu'un homme riche entre au Royaume de Dieu: & ce que dit saint Paul au troisiéme chapitre de sa premiere Epistre à Timothée, *Que ceux qui veulent devenir riches, tombent en tentation & au piège, & en plusieurs desirs fols & nuisibles, qui plongent les hommes en perdition & en destruction: tant s'en faut que ce soit leur souverain bien, comme les avars se l'imaginent. Pour les honneurs, la réputation, les loüanges, ce ne sont que des avantages extérieurs de la vie civile, qui se rencontrent plutôt dans les autres qu'en nous-mesmes. C'est un éclat qui nous environne au dehors, mais qui ne nous rend au dedans ni plus parfaits, ni plus heureux; un bien qui dependant de l'incertitude des jugemens, & de l'ignorance des hommes vains, change à toute heure, & est sujet aux atteintes de la malice & de la calomnie, & à une infinité de disgraces; un bien, en fin, duquel souvent les plus vertueux sont privez, & duquel les méchans demeurent possesseurs. Et quant aux voluptez charnelles, apres lesquelles les hommes sensuels courent avec tant de rage, ce sont des passions vilaines & hon-*

teuses , qui mettent le sage en mesme rang que l'insensé , l'homme en mesme rang que la beste , & qui sont ordinairement accompagnés de trouble , d'inquiétude , & de fièvre , & suivies de mille douleurs ; de sorte que Salomon , qui en avoit gousté de toutes les façons , & s'en estoit soulé autant qu'homme du monde , crie à la fin que *ce n'est rien que vanité. Mesme en riant* (dit-il) *le cœur sera dolent, & la joye finira par ennui* , n'y ayant point de rose au monde qui ne pique bien fort : Et quand elles n'auroyent point d'espinnes , elles ne donnent du plaisir que pour un moment ; au lieu que la propriété du Souverain bien est d'estre stable & d'une perpetuelle durée , Toutes ces choses-là separées de la vraye pieté , n'ont qu'une vaine apparence de bien , & ne nous fauroyent rendre heureux. Il n'y a que Dieu seul qui nous puisse donner la vraye felicité. Car il est le Souverain bien en lui-mesme , par sa propre nature , & est nostre Souverain bien par l'union qu'il nous fait la grace d'avoir avec lui. L'importance est de savoir les moyens d'estre unis avec lui d'une union éternelle & insepara-

separable, pour avoir part à sa béatitude. Ce n'est pas nostre propre justice, ni le merite de nos œuvres. Car nous avons tous esté *conceus en peché*, comme le Prophete l'avouë de foi au Pseaume cinquante & uniesme, *& nos iniquitez ont fait separation entre Dieu & nous*, comme il est dit en Esaïe. De nous en delivrer, il n'est pas possible, ni par nostre nature, car elle est toute imbuë & toute infectée de peché, *& toute l'imagination des pensées de nostre cœur n'est que mal en tous temps* : ni par la Loi, car elle est impuissante en nos membres, à cause des affections du peché; & encore qu'elle nous montre le bien, elle ne nous donne pas la puissance de le faire. Si quelque autre le devoit faire en nous, il faudroit que ce fust le Saint Esprit, mais Dieu ne le donne qu'à ceux envers qui il est appaisé, & dont il a déjà effacé les pechez. Et quand il nous en délivreroit, & qu'il nous donneroit une parfaite sainteté, cela ne pourroit regarder que le present & l'avenir; mais la coulpe des fautes que nous aurions commises avant cette reformation-là, demeureroit toujours & dans nos propres

consciencés & dans les registres de la justice du Souverain juge du monde ; ce qui nous rendroit tousjours sujets à sa colere, & à sa malediction. Reste donc que ce soit la remission de nos pechez ; remission que Dieu, qui est riche en misericordes, nous accorde de sa pure grace, comme le reconnoist le Prophete quand il s'escrie en nostre texte, comme vous venez de l'entendre, *O que bien-heureux est celui de qui la transgression est quitte, & duquel le peché est couvert ! O que bien-heureux est l'homme auquel l'Eternel n'impute point l'iniquité, & en l'esprit duquel il n'y a point de fraude !* C'est là, mes freres, ce que nous avons à considerer en l'action presente, moyennant la faveur de ce bon Dieu, au nom duquel nous sommes ici assemblés. Où il nous faut examiner, avec l'assistance de son Esprit, premierement, la nature de ce pardon, & puis l'ineestimable bonheur qui en revient au vrai fidele.

Quant au premier, vous devez remarquer, que s'en pouvant expliquer par une seule façon de parler, il y en employe plusieurs. Ce n'est pas au hasard, ni

inu-

inutilement qu'il le fait. C'est pour nous faire voir que ce pardon est un bien si excellent, si précieux, & d'une si grande importance, qu'il n'y a point de phrase qui le puisse exprimer suffisamment toute seule, & pour nous apprendre que quand Dieu nous reconcilie avec soi, il ne nous pardonne pas à demi ce qui nous rend coupables devant son juste jugement, mais qu'il nous le pardonne pleinement & parfaitement pour n'en avoir jamais de souvenance. Il appelle nos crimes de trois noms differens, *la transgression, le peché, & l'iniquité* : afin qu'encore qu'il y en ait de plusieurs sortes, & que les nôtres nous puissent sembler plus grands & plus difficiles à pardonner que les autres, nous soyons assurez que si nous recourons à lui avec la foi & la repentance, il est tout prest à nous les pardonner, de quelque qualité qu'ils soyent, & quelque nom qu'on leur puisse donner. Et c'est pourquoi aussi quand Dieu fit passer sa gloire devant Moÿse, il cria, *L'Eternel, l'Eternel, le Dieu fort, pitoyable, misericordieux, tardif à colere, abondant en grace, qui garde la gratuité en mille genera-*

sions, & qui oste l'iniquité, le forfait, & le peché. Chose tres-importante au soulagement des pauvres consciences qui se trouvent travaillées & pressées du sentiment de la grandeur & de la multitude de leurs offenses. Il en exprime aussi le pardon en trois différentes manieres, *les quitter, les couvrir & ne les imputer point.* Paroles qui meritent bien d'estre pesées & examinées vne à vne, afin de bien comprendre la nature de cet effet de la misericorde de Dieu pour sa gloire & pour nôtre consolation. Quant au premier, le mot Hebreu que nos Interpretes ont traduit *quitter* signifie proprement *emporter*, & c'est pour dire que Dieu oste nos pechez de devant ses yeux & de dessus nos testes, & qu'il les emporte bien loin, au mesme sens qu'il est dit au Pseaume cent troisieme qu'il *esloigne de nous nos forfaits autant que l'Orient est esloigné de l'Occident*, & au quarante-quatriesime chap. d'Esaïe, qu'il *efface nos pechez comme vne nuée*, c'est à dire, comme vne nuée est emportée & dissipée par le vent, & apres cela ne paroist plus; & au septiesime de Michée, qu'il les *jette au fond de la mer*, afin qu'é-

tant

tant plongez dans ses abysses il n'en soit jamais de memoire. Ce qui estoit aussi figuré par ce bouc émissaire qui emportoit tous les pechez d'Israël au desert. Le second mot est celui de *Couvert*, duquel usé aussi le Prophete au Pseaume quatre vingts-cinquiesme; quand il dit à Dieu, *Tu as pardonné l'iniquité de ton peuple, & as couvert tous leurs pechez*, pour dire à ceux qui sont veritablement repentans, & qui recourent à sa misericorde avec une vraye foi, qu'il ne veut point voir leurs pechez, ni s'y arrester pour les en punir. Comme, au contraire, quand il les en punit, parce qu'ils n'en ont pas la repentance & la componction de cœur qu'ils en devroyent avoir, ils lui disent au Pseaume quatre-vingts-dixiesme; *Tu as mis devant toi nos iniquitez, & devant la clarté de ta face nos fautes cachées*. Et quand Nehemie se plaint à Dieu des insolences de Samballat & de Tobija, il lui dit; *Ne couvrez point leur iniquité, & que leur peché ne soit point effacé devant ta face*, pour dire qu'il en face vne vengeance convenable à la grandeur de leur démerite. Remarquez bien cela, mes freres, & par cette

façon de parler de couvrir ou ne couvrir pas tes pechez, jugez combien sont malheureux ceux à qui il ne pardonne point leurs pechés, veu qu'ils demeurent continuellement exposez aux yeux de sa justice, de quoi ils ne peuvent attendre que toute sorte de malheurs, en ce siccle & en l'autre; & d'ailleurs combien ceux-là sont heureux à qui il les pardonne, puis qu'il les couvre du manteau de sa miséricorde, afin qu'ils ne paroissent point devant son siége judicial, pour leur faire leur procès, & pour les condamner. Mais comment est-il possible qu'ils lui soyent couverts, veu ce que dit l'Apôtre aux Hebreux, que *toutes choses sont nues & découvertes devant ses yeux*, & ce que le Prophete lui mesme lui dit au Pseaume cent trente-neufvième, *Eternel, tu m'as sondé & connu. Tu connois quand je m'assieds, & quand je me leve. Tu apperçois de loïn ma pensée. Où irai-je arriere de son Esprit? Où me cacheraï-je de devant ta face? Si je dis, Au moins, les tenebres me couvriront, la nuit servira de lumiere tout alentour de moi. Avant se sont les tenebres que la lumiere? C'est que ce grand Dieu qui appelle les choses*

ſes qui ne ſont point comme ſi elles eſtoient, fait au contraire, en ce ſujet, que celles qui ſont, ſoyent comme ſi elles n'eſtoient point, entant que ce qu'il ne veut point punir, il empêche qu'il ne paroiſſe au tribunal de ſa juſtice à la condamnation du pécheur; mais quand il s'en repent, il lui en donne l'abſolution devant le thrône de ſa grace. C'eſt pourquoy encore qu'il y euſt beaucoup de pechez entre les enfans d'Iſraël, neantmoins, Balaam, ſachant quelle eſtoit ſa miſericorde envers eux, quand ils ſe repentoyent, & qu'ils imploroyent ſa grace; diſoit d'eux, par l'Esprit de Dieu; qui le faiſoit parler alors, que *Dieu ne voyoit point de peché en Jacob, ni d'iniquité en Iſraël;* parce qu'il ne vouloit point les voir pour en faire vengeance; mais qu'il les leur pardonnoit en ſes grandes compaſſions. Il en eſt de meſme de tous les fideles. Tandis qu'ils traient cette miſerable chair de peché en cette vallée de larmes; il y a toujours en eux plus d'infirmié & de vice qu'il ne ſeroit à deſirer: & neantmoins, il les tient pour juſtes & non pour pecheurs, parce que ſa grande charité

couvre la multitude de leurs pechez. Observez bien ce que je dis, que c'est la charité qui le fait, & non pas eux, qui ne le fauroyent faire, & qui ne le doivent pas tenter, s'ils veulent que leur honte soit bien couverte. Car quand les pecheurs même le veulent faire, ils le font ordinairement, ou comme Adam & Eve, avec des feuilles de figuier, qui par le vice de leur figure ne la fauroyent jamais entièrement couvrir, ou par d'autres pechez, autant ou plus grands que ceux qu'ils essayent de cacher, comme ceux qui pensent expier les leurs par des coups de fouët qu'ils se donnent, ou par des pèlerinages qu'ils entreprennent, ou par des Messes qu'ils font chanter, ou par de grands dons qu'ils font à leurs Convents, ou par des vœux & des prieres qu'ils adressent aux creatures, ou par des indulgences & des pardons, & d'autres semblables moyens que Dieu n'a point instituez, & qui lui déplaisent extrêmement. Ainsi, au lieu de couvrir leurs offenses, & d'en obtenir de Dieu le pardon, ils les multiplient & les accroissent, faisant comme qui voudroit nettoyer de la bouë

bouë avec d'autre bouë, ou eſteindre un feu en le couvrant de quantité de paille & de bois, qui venant bien-toſt à s'allumer, feroit tout à un coup un grand embrasement. C'eſt ce qui ſe pratique en la Communion de Rome. Mais quant à nous, au lieu de vouloir couvrir nos fautes devant Dieu, par tels moyens d'invention humaine, nous nous devons contenter de les lui découvrir par une confeſſion franche & ingenuë, & de le ſupplier, avec une vraye foi, & une vüe repentance, qu'il les vüille couvrir lui-meſme, par ſa grande miſericorde, pour l'amour de ſon Fils unique. C'eſt lui ſeul qui le peut, c'eſt à lui ſeul que nous-nous devons adreſſer, pour obtenir un ſi grand bien, *C'eſt moi, c'eſt moi, dit-il, qui efface tes iniquitez pour l'amour de moi.* Et apres que nous l'avons obtenu, c'eſt à lui ſeul auſſi que nous en devons rendre toute la gloire, chacun de nous diſant avec ſon Prophete, *Mon ame beni l'Eternel, & n'oublie pas un de ſes bien-faits. C'eſt lui qui te pardonne toutes tes iniquitez, & qui guérit toutes tes infirmitéz.* Mais le devons-nous auſſi prier qu'il lui plaiſe de les couvrir

aux yeux de nos prochains? Le distingue, & dis que si la publication en est utile à sa gloire & à l'edification de l'Eglise, nous ne les devons pas cacher, ni demander à Dieu qu'il les cache, mais il faut que nous lui donnions gloire en les confessant franchement & ingenuëment comme Achan confessa le sacrilege qu'il avoit commis, sur l'exhortation de Iosué, & comme a fait David son adultere & son homicide, lesquels il n'a pas seulement confessez à Dieu, mais aussi à toute l'Eglise; non seulement de bouche, mais par escrit, comme nous le voyons au Pseaume cinquante & uniesme. Mais si elle n'est bonne qu'à leur donner du scandale & du mauvais exemple, & qu'à les offenser par leur mauvaise odeur; en ce cas-là, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour empescher qu'ils ne viennent à leur connoissance; & prier Dieu qu'il les cache à leurs yeux, aussi bien qu'aux siens, de peur qu'ils ne leur nuisent au lieu de leur estre utiles. Car si nous sommes soigneux de cacher les choses corporelles, qui sont sales, & de mauvaise odeur, afin qu'elles ne blessent
ni les

ni les yeux, ni l'odorat de personne; à plus forte raison le devons-nous faire de nos pechez, dont l'infection est beaucoup plus grande & plus pernicieuse. Mais nous les devons-nous aussi cacher à nous-mesmes? Non certes, au contraire, nous les devons avoir tousjours devant les yeux, pour en prendre sujet de nous humilier devant Dieu, & pour nous donner garde durant toute nostre vie d'y plus retomber. C'est ainsi qu'en a fait l'Apôtre saint Paul, qui s'est ramenteu pendant tout le temps qu'il a vescu, les énormes pechez qu'il avoit commis avant sa conversion à Iesus Christ; ou pour lui estre un preservatif contre l'orgueil qu'il eust peu concevoir de cette grande charge de l'Apostolat, qui lui avoit esté commise; comme quand il disoit, au quinzième chapitre de la premiere aux Corinthiens, *Iesus Christ resuscité, a esté aussi veu de moi, comme d'un abortif. Car ie suis le moindre des Apostres, qui ne suis pas digne d'estre appelé Apostre, parce que j'ai persecuté l'Eglise de Dieu*; ou pour s'exciter à la reconnoissance religieuse de la grace que Dieu lui avoit faite, comme quand

il escrivoit au premier chapitre de la première à Timothée, *Je rends grâces à celui qui m'a fortifié, à savoir à Jesus Christ nostre Seigneur, de ce qu'il m'a estimé fidele, m'ayant établi au Ministère, voire moi qui estois auparavant un blasphémateur, un persecuteur & un oppresseur; mais misericorde m'a esté faite; ou pour donner consolation & courage aux pauvres pecheurs comme lui, comme quand il disoit, là mesme, Cette parole est certaine, & digne d'estre entièrement receüe, c'est que Jesus Christ est venu au monde pour sauver les pecheurs, desquels ie suis le premier. Mais pour cette cause misericorde m'a esté faite, afin que Jesus Christ demonstrest en moi le premier toute clemence, pour un exemplaire à ceux qui viendront à croire en lui à vie eternelle. Voila pour cette seconde façon de parler dont use le Prophete, qui est de couvrir les pechez. La troisieme est de ne les imputer point, c'est à dire, de ne nous les point mettre en conte, mais de les tenir tout de mesme que s'ils n'avoient jamais esté commis; ce qui nous est absolument necessaire pour la seureté de nostre salut. Car, hélas! si Dieu nous les vouloit imputer, que deviendrions-nous?*

nous ? S'il venoit garde aux iniquitez, qui est-ce qui subsisteroit ? S'il entroit en jugement avec ses serviteurs, qui est-ce qui pourroit estre justifié devant lui ? Comment de mille articles lui pourrions-nous respondre à un seul ? Mais quand nous les reconnoissons avec l'humilité, & la repentance que nous devons, & que nous lui demandons pardon avec une foi sincere, il est si bon & si misericordieux qu'il ne nous les impute point, & qu'il ne s'en souvient non plus, que s'ils n'avoient jamais esté. Il les efface lui-mesme de sa propre main, de dessus son registre, & les efface tellement, que si après cela, sa justice mesme, par maniere de dire, venoit à les y chercher, elle n'y en trouveroit aucune trace; tesmoin ce qu'il disoit au cinquantesme chap. de Jeremie, *En ces jours-là, on cherchera l'iniquité d'Israël, mais il n'y en aura point ; & les pechez de Juda, mais ils ne seront point trouvez. Car je pardonnerai à ceux que j'aurai fait demeurer de reste.* Vous me direz, Mais cela convient-il à la justice de Dieu, duquel le jugement est toujours accompagné de la verité, pour juger des choses comme elles sont, &

pour rendre à chacun selon ses œuvres, de tenir des coupables pour innocens, & de ne leur imputer point des pechés qu'ils ont commis devant ses yeux & dont ils sont eux mesmes convaincus par leur conscience? Oui, il y convient tres-bien, parce que Iesus Christ son Fils a satisfait parfaitement pour eux, au droit de sa justice, en souffrant en leur place tous les tourmens & du corps & de l'ame qu'ils avoyent mérité de souffrir en leurs propres personnes, & en se chargeant soi-mesme pour eux de la malediction de son Pere, dont ils devoient estre accablés eux mesmes. Car comme quand un debiteur est poursuivi en justice par son creancier, & qu'un autre paye pour lui ce qu'il devoit, il ne seroit pas juste que le creancier le poursuivist encore pour ces mesmes debtes qui ont esté acquittées pour lui: aussi ne seroit-il pas raisonnable que Iesus Christ, qui est nôtre plége, ayant parfaitement satisfait à la justice divine pour les pechés de tous ceux qui croiroient en lui, Dieu les leur imputast encore, & leur en fist souffrir les peines, comme s'il n'en avoit receu aucune satisfi-

risfaction. Mais Dieu n'est point injuste pour oublier cette satisfaction de son Fils, & pour leur mettre encore en contre des fautes qu'il a expiées par son sang respandu pour eux sur la Croix, & dont ils lui demandent pardon en son Nom.

Quelqu'un pourra peut-estre dire là-dessus, Cela est bon pour nous qui vivons au temps du Nouveau Testament, apres la mort & la resurrection de ce grand Sauveur. Mais David, qui vivoit tant de siecles auparavant, avoit-il connoissance de cet admirable moyen de sa justification devant Dieu? Certes, il ne faut pas douter qu'un si grand Roy & un si grand Prophete, à qui Dieu s'estoit si particulierement revelé, & à qui il avoit fait de si grandes & de si precieuses promesses, n'ait eu plusieurs belles lumieres que le commun des fideles de ce temps-là n'avoient pas, en toutes les choses qui regardoyent le Royaume de Dieu. Mais neantmoins, ce qu'au Pseaume cinquante & uniesme, où il demandoit à Dieu, avec tant d'ardeur le pardon de ses fautes, il n'employe point pour l'obtenir cette consideration de la satisfaction future

de Iesus Christ pour le salut de tous ceux qui croiroient en lui, dont il eust esté si à propos de faire mention comme du principal fondement de sa foi, & de l'unique moyen de sa justification devant Dieu; semble montrer bien clairement qu'il n'avoit point de connoissance bien distincte de ce mystere. Car autrement il n'auroit pas manqué d'en parler en vne telle occasion. Et toutefois, en tout ce Pseaume-là, non plus qu'en tous les autres, où il demande à Dieu la remission de ses pechez, il n'en dit pas vn mot. Mais encore que ni lui, ni les autres fideles d'alors, ne la connussent pas distinctement, comme nous faisons aujourd'hui, Dieu, qui en son conseil éternel avoit déterminé d'envoyer son Fils ici bas pour la rédemption des hommes, & de livrer son Agneau à la mort, pour oster le peché du monde, n'a pas laissé d'avoir esgard dés-lors à cette satisfaction qu'il devoit faire pour eux en la Croix, comme il l'a faite en l'accomplissement des temps, pour ne leur imputer point leurs pechez, mais les recevoir en la grace, en laquelle il n'a jamais reçu personne qu'en

qu'en consideration de la mort & des souffrances de son Fils. Et ainsi, en ce qu'il ne leur a point imputé leurs fautes, comme il ne nous impute point maintenant les nôtres; il n'a rien fait qui répugnast aux loix de sa justice. C'est-là le sens de ces mots du Prophete, *celui de qui la transgression est quittée, de qui le peché est couvert; & à qui Dieu n'impute point l'iniquité.* C'est-là la nature & la qualité du pardon que Dieu lui accorde. Mais parce que Dieu ne fait pas cette grace à toute sorte de pecheurs, le Prophete pour faire voir qui est celui que Dieu en gratifie, adjouste, *Et en l'Esprit duquel il n'y a point de fraude;* c'est à dire, celui en qui il ne se trouve point d'hypocrisie, de feintise ni de dissimulation, celui qui ne se déguise point devant Dieu, en voulant passer pour autre qu'il n'est, mais qui se presente à lui avec vn cœur franc & entier, & plein d'un humble sentiment de soymesme, & de ses imperfections; celui qui a un cuisant déplaisir d'avoir esté si malheureux que d'offenser un Dieu si bon, & une ferme & sincere resolution de n'y plus retomber; celui qui ne se flat-

te point en ses vices, mais qui les confesse ingenuëment, & lui en demande pardon de toute l'affection de son cœur. Car Dieu aime les cœurs sinceres, comme estoit celui de David, duquel à cause de cette sincérité-là Dieu disoit qu'il avoit trouvé en lui un homme selon son cœur; & celui de Nathanaël, à qui nôtre Seigneur Iesus, le scrutateur des cœurs & des reins, a donné cet éloge, qu'il estoit *un vrai Israélite sans fraude*: & au contraire, il hait les hypocrites particulièrement, entre tous les autres pecheurs. C'est pourquoi encore qu'au temps que nôtre Seigneur Iesus Christ vivoit sur la Terre, il y eust beaucoup de meurtriers, de paillards, d'adulteres, de voleurs & de sacrilèges, ce n'est pas contr'eux qu'il déclame, mais il tourne par tout contre les hypocrites, il les appelle *engance de viperes*, parce que comme la vipere a ses dents cachées & comme enseveliés dans ses gencives, tellement, qu'à la voir il sembleroit qu'elle ne sauroit mordre personne; ainsi eux sont pleins de venin, mais ils le cachent avec tant d'artifice qu'on les prendroit pour les personnes les plus inno-

innocentes du monde ; il les compare à des *sepulchres blanchis*, qui ont une belle apparence au dehors , & qui n'enferment pourtant qu'une pourriture puante, il leur crie sept fois tout de suite dans un seul chapitre de S. Matthieu, *Malheur sur vous, Scribes & Pharisiens hypocrites*. Et quand il dénonce au mauvais serviteur de la Parabole la plus grande peine dont il le puisse menacer, il dit, que *son maître le separera, & le mettra au rang des hypocrites*. Si quelqu'un donc veut obtenir de Dieu le pardon de ses fautes, il faut, sur toutes choses, qu'il fuye toute feintise, & toute hypocrisie, & qu'avec une foi sincere, & une vraie repentance, il ait recours à sa miséricorde, en se reconnoissant tel qu'il est, c'est à dire, un tres-grand pecheur ; & ses fautes telles qu'elles sont, c'est à dire, grandes, insignes, inexcusables. Voila le sens de la description que nous avons en nôtre texte, du pecheur repentant & reconcilié avec Dieu. Reste maintenant de considerer ce que le Prophete prononce de celui qui est tel. Il n'en dit qu'un seul mot, mais qui comprend tout ce que l'on en

sauroit dire ; c'est qu'il est bien heureux ;
 & ce mot là , il le répète par deux fois ;
 comme n'en trouvant point de plus pro-
 pre pour exprimer parfaitement l'avant-
 tage de sa condition. *O que bien heureux*
est celui de qui la transgression est quittée , &
de qui le peché est couvert ! O que bienheureux
est celui à qui l'Eternel n'impute point l'ini-
quité , & en l'Esprit duquel il n'y a point de
fraude ! Ce n'est pas sans raison que le
 Prophete en juge de cette sorte. Car,
 en effet , y a-t-il rien de si miserable
 qu'un homme qui vit dans le peché &
 dans l'impenitence , qui est continuëlle-
 ment tourmenté par les cruëls remors
 de sa mauvaise conscience , qui voit l'es-
 pée nuë de la juste vengeance de Dieu
 lui pendre sur la teste , & l'enfer ouvert
 sous ses pieds prest à l'engloutir , qui s'en-
 nuie de vivre , parce qu'il vit dans des
 inquiétudes & des agitations purpetuël-
 les ; qui appréhende de mourir à cause
 des supplices espouvantables qu'il fait
 estre preparez aux meschans & aux hy-
 pocrites apres la mort ; & qui , faute de
 foi & de repentance , n'a rien à esperer
 de la misericorde de Dieu ? Et au con-
 traire,

traire, a-t-il rien de ſi heureux que le vrai pénitent, qui ſachant bien qu'il a offenſé Dieu en diverſes façons, & qu'il a mérité par là toutes les peines dont Dieu menace les méchans, eſt neantmoins aſſuré en ſon cœur que ſa paix eſt faite avec lui, & qui, en l'aſſurance de ſa reconciliation avec Dieu, poſſède en ſon ame une *paix qui ſurmonte tout entendement*, & une *joye inenarrable & glorieuſe*, parce qu'il ſait qu'il n'y a point de *condamnation pour ceux qui ſont en Jeſus Chriſt*; que nul ne le peut accuſer, puis que c'eſt Dieu qui le juſtifie; que nul ne le peut condamner, puis que Jeſus Chriſt eſt celui qui eſt mort pour ſes fautes, & qui fait requête pour ſon ſalut à la dextre de Dieu; & *qu'il n'y ait mort ni vie ni aucune autre choſe qui le puiſſe ſeparer de l'amour que Dieu lui a montré en ſon Fils*? David en pouvoit bien parler, car il avoit eſprouvé lui meſme & le malheur d'un homme qui eſt mal avec Dieu, comme il le témoigne quand il adjouſte dans les versets immédiatement ſuivans, *Quand je me ſuis tenu, mes os ſont envieillis; pareillement quand je n'ay fait que braire ſous le jour.*

H

Parce que jour & nuit ta main s'appesantissoit sur moi, ma vigueur s'est changée en secheresse d'esté : & le bonheur d'un pecheur converti, & qui a fait sa paix avec Dieu, comme il le montre quand il dit en suite, *Je t'ai fait connoistre mon peché, & n'ai point caché mon iniquité. J'ai dit, Je ferai confession de mes transgressions à l'Eternel, & tu as osté la peine de mon peché.* Il avoit commis deux grands crimes, & apres cela, il avoit croupi long-temps en son vice, ayant endormi sa conscience dans le sein de la volupté; mais Dieu qui ne vouloit pas le laisser perir, la réveilla de cet assoupissement-là, & appesantissant sa main sur lui d'une horrible façon, lui fit sentir des angoisses intolérables, durant lesquelles il estoit impossible qu'il goûtast aucun bien. Alors, ni cette florissante santé dont il jouissoit, ni cette grande force de corps qu'il avoit, ni l'éclat de la condition à laquelle Dieu l'avoit eslevé, l'ayant fait le Roi de son peuple, ni les mémorables victoires qu'il lui avoit données en diverses occasions, ni les instrumens de Musique auxquels il se plaisoit, & dont il s'estoit servi autresfois

pour

pour appaifer le mauvais eſprit de Saül, ni meſme les exercices extérieurs de la pieté, auxquels il vaquoit avec tout ſon peuple, ne lui donnoyent aucun contentement. En ſa ſemaine, il n'y avoit point de jour de repos, ni en ſes nuits d'heure de paisible ſommeil pour lui, ſon lit lui eſtoit comme celui du Roy de Baſan, un lit tout de fer, où, de quelque coſté qu'il ſe tournast, il ſe bleſſoit, & ne trouvoit ni place ni poſture où il peuſt dormir à ſon aiſe. Pourquoi? Parce qu'il avoit en ſa conſcience un ver qui le rongeoit ſans ceſſe; qu'il portoit en ſon cœur la matiere de l'ire de Dieu, que ſon peché noir & hideux ſe preſentoit devant lui à toute heure, & que par tout le ſang d'Vrie le perſecutoit, qui lui faiſoit mille fois plus de peur que toutes les armées de ſes ennemis. Mais; en fin, Dieu lui envoya ſon Prophete Nathan; lequel lui ayant fait reconnoiſtre l'horreur & l'énormité de ſes crimes, il en fut tellement touché qu'il cria tout à l'heure, non de la bouche ſeulement, mais du plus profond de ſon cœur; *J'ai peché contre l'Eternel.* Sur quoi Dieu lui fit entendre tout à l'inſtant, par

la bouche de ce saint homme, cette parole de consolation, *l'Éternel a fait passer outre la peine de ton péché.* O efficace admirable de cette parole ! Il ne l'eut pas plus tost ouïe, que tous ses troubles & tous ses orages se changerent en un doux calme, & il se reputa si heureux de se voir reconcilié avec Dieu, & d'estre assuré de son amour, qu'il convertit dès lors ses soupirs, ses cris & ses rugissemens en cantiques de joye & en actions de graces à Dieu pour la miséricorde qu'il lui avoit faite ; & voulut mesme que ce Pseaume où il s'escric avec tant de ressentiment, *O que bien heureux est celui duquel la transgression est quittée & duquel le péché est converti !* en fust un monument éternel en l'Eglise. C'est ce qu'ont expérimenté tous tous ceux qui, apres leurs pechez, & les troubles de leur conscience, ont receu de Dieu l'assurance du pardon de leurs fautes. Car, par exemple, qu'elle fut la joye que reccut de cette remission des pechez ce paralytique de l'Evangile que lon presenta dans un lit à notre Seigneur Iesus Christ, quand il lui dit, *Aye bon courage, mon Fils, tes pechez se sont*
par-

pardonnez? Quelle fut celle de la pécheresse, quand il lui dit, apres qu'elle lui eut lavé les pieds avec ses larmes, qu'elle les lui eut essuyez avec ses cheveux, & qu'elles les eut oints de son precieux oignement, *Tes pechez se sont pardonnez, & a foi t'a sauvée, va-t-en en paix?* Quelle fut celle de ce pauvre brigand converti en la Croix, quand il lui fit cette glorieuse promesse, dont il lui alloit faire voir l'accomplissement le jour mesme, *En verité, je te dis qu'aujourd'hui tu seras avec moi en Paradis?* Quelle fut celle de l'incestueux de Corinthe, lors que S. Paul, qui, en l'authorité de Dieu, l'avoit retranché de la société des fidèles, & livré à Satan, pour la destruction de la chair, voyant la grande tristesse qu'il avoit d'avoir offensé Dieu, & appréhendant qu'il n'en fust englouti, & que Satan qui l'avoit poussé au peché, ne le precipitast dans le desespoir, le délivra de ses liens en cette mesme autorité, & le restablit en la paix & en la communion de l'Eglise, dont il avoit esté exclus à cause de son crime? C'est ce qu'esprouvent tous les vrais fidèles en general, desquels l'Apôtre dit, au cin-

quiesme chap. de l'Epistre aux Romains, *Qu'estant justifiez par la foi, nous avons paix envers Dieu par Iesui Christ nostre Seigneur, par lequel nous avons esté amenez par la foi à cette grace en laquelle nous nous tenons fermes, & nous nous glorifions non seulement en l'esperance de la gloire de Dieu, mais mesme en nos afflictions, sachant que l'affliction engendre la patience, la patience, l'esprouve; & l'esprouve l'esperance. Or l'esperance ne confond point, dit-il, parce que l'amour de Dieu est espendu en nos cœurs par son S. Esprit qu'il nous a donné.* Alors ces pauvres pecheurs convertis & reconciliez, se trouvant déchargez de ce pesant fardcau qui les accabloit, pendant qu'ils estoient en leurs pechez, sentent un soulagement incroyable. Alors, cette nuée qui empeschoit que leur requeste ne passast jusqu'à Dieu, & que sa benediction ne descendist jusqu'à eux, estant dissipée, ils voyent & contemplent comme dans un bel air sercin la lumière de son bon visage, ils sentent renaistre en leurs ames la joye de leur salut; & cette restauration leur est une nouvelle vie, & comme vne resurrection d'entre les-morts. Alors, au lieu

des

des frayeurs & des tranfes, que leurs pechez, la Loy de Dieu, leur propre conscience leur eussent peû donner, il leur semble qu'ils voyent, comme S. Estienne, les cieux ouverts, qu'ils voyent Iesus Christ y comparoissant pour eux devant Dieu, qu'ils voyent & touchent déjà, par maniere de dire, la couronne de justice & de gloire qui leur est preparée là haut, & que le Paradis de Dieu entre en eux, avant qu'ils entrent eux-mesmés en son Paradis.

Meditons bien cette doctrine, treschers freres, & pour nôtre instruction en la foi, & pour nôtre sanctification & nôtre consolation. Premièrement, tirons-en l'argument que l'Apôtre S. Paul en tire au quatriéme chapitre de l'Epistre aux Romains, que puis que David constituë la beatitude de l'homme en la remission de ses pechez, l'homme n'est donc pas justifié & sauvé par sa propre justice ni par le merite de ses bonnes œuvres, mais par la pure grace de Dieu, qui selon sa grande misericorde, lui quitte sa transgression, couvre son peché, & ne lui impute point son iniquité. Nous son-

mes tous naturellement enfans d'ire, n'y ayant nul de nous qui n'ait esté conceü en peché, & eschauffé en iniquité. Nous portons tous en nos entrailles une fournaise ardente de convoitises & de passions vicieuses, qui est nôtre peché originel; dont il se fait autant d'éruption en toute nôtre vie, que nous y commettons de pechez actüels, soit contre Dieu, soit contre nos prochains. Mesme depuis que Dieu nous a régénerez par sa grace, nous faillons tous en plusieurs choses, & avons tous besoin de lui dire, selon l'instruction de nôtre Souverain docteur, *Parâonne-nous nos offenses. Si quelqu'un dit qu'il n'a point de peché, il est menteur, & la verité n'est point en lui.* En nôtre vie il y a tousjours du bien & du mal, & mesme si Dieu vouloit peser l'un & l'autre dans la balance exacte de sa justice, il y trouveroit si peu de bien, qu'il ne nous pourroit dire que comme il dit à Belsasar, *Tu as esté pesé, & as esté trouvé leger;* & au contraire, il s'y trouveroit tant de mal, qu'il ne seroit que trop pesant pour nous faire descendre jusqu'aux enfers, & pour nous faire juger dignes des tourmens des dam-

damnez, plustost que des joyes des bienheureux. Disons-lui donc plustost, avec David, *N'entre point en jugement avec tes serviteurs, car nul vivant ne sera justifié devant toi, que de contester avec lui, pour nous faire valoir par nos œuvres.* Disons plustost, avec son bon serviteur Iob, *Non, je ne debattray point avec lui, quand bien je serois juste, mais je demanderay grace à mon juge.* Que ces présomptueux, qui veulent establir leur propre justice, qui se glorifient de leur sainteté, & qui prétendent que la gloire du Royaume des cieux leur soit deuë par justice, comme une récompense de leurs merites, se flatent tant qu'ils voudront en leur orgueil. Nous qui avons esté nourris en une meilleure & plus sainte escole, en l'escole de la verité, en l'escole de la foi, en l'escole de la repentance & de l'humilité, tenons-nous fermes à cette doctrine constante du grand Apôtre, que *nous sommes justifiés gratuitement par la grace de Dieu, par la redemption qui est en Iesus Christ, que ce que nous sommes sauvez, c'est par grace, par la foy, & cela non point de nous, que c'est le don de Dieu, non point par les œuvres, afin*

que nul ne se glorifie, que le gage de peché c'est la mort, mais que le don de Dieu est la vie éternelle par Iesus Christ, entant qu'à cause de la satisfaction & du merite de ce grand Redempteur, il nous pardonne nos pechez en sa misericorde. Au lieu donc de pretendre que la vie éternelle soit deuë à nos merites, que chacun de nous baïsse les yeux, & frappe sa poictrine, disant à Dieu, avec le pauvre peager, *Dieu, sois propice à moi qui suis pecheur; & avec David, O Dieu, ayes pitié de moi selon ta gratuité, & selon la grandeur de tes compassions efface mes forfaits. Lave-moi tant & plus de mon iniquité, & me nettoye de mon peché. Car je connois mes transgressions, & mon peché est continuellement devant moi. T'ai peché contre toy, contre toy proprement, afin que tu sois connu juste quand tu parles, & trouvé pieux quand tu juges.* Et puis que c'est en la remission des pechez que consiste nôtre beatitude, travaillons, avec toute sorte de soin, d'affection, de diligence & d'assiduité à obtenir de Dieu une grace si nécessaire, & sans laquelle nous ne pouvons que périr éternellement. Quand il nous est arrivé, comme il ne nous est
 l'arri-

arriué que trop souvent, & ne nous arrive que trop tous les jours, de tomber en peché, ne soyons point si malheureux que d'y continuer, de nous plaire en nos vices, & de croupir en une si vilaine ordure: mais representons-nous d'un costé, quel mōstre c'est que le peché; le peché, à cause duquel Dieu a pris en haine les plus excellentes de ses creatures, lors qu'elles s'en sont trouuées coupables, & pour lequel, plutôt que de le laisser impuni, il a fait souffrir tant de tourmens à son propre Fils, lors qu'il a porté nos pechez en son corps sur le bois, en qualité de nostre pleige: & de l'autre, quelle est la misere de ceux qui y demeurent, & qui s'y plaisent, parce que demeurant dans le vice; ils demeurent dans l'ire & dans la malediction de Dieu; que tant qu'ils sont en cet estat, ils ne sauroyent auoir de paix, de consolation ni de joye, mais qu'ils sont comme une mer qui est en tourmente, & qui ne peut s'appaiser; & que si la mort les y surprend, il faut de toute necessité qu'ils périssent, & qu'ils périssent sans ressource, la porte de la misericorde de Dieu leur estant fermée à jamais. Pendant qu'elle nous est

ouverte, hastons-nous de sortir de l'estat funeste où nous sommes durant tout le temps que nous vivons dans le vice, & de nous reconcilier avec Dieu. *Cerchons-le pendant qu'il se trouve, invoquons-le tandis qu'il est près*, confessons-lui franchement nos pechez, demandons-lui en pardon de bon cœur, le matin quand nous-nous leuons, le soir quand nous-nous couchons, la nuit quand nous-nous réveillons, & en fin, à toute heure, & en tout temps, & ne nous donnons point de repos que nous ne l'ayons obtenu. Mais afin que nostre priere lui soit agreable, & qu'elle soit suivie de son effet, faisons-la-lui au nom de Iesus Christ son Fils, de ce charitable Sauveur qui a fait l'expiation de tous nos crimes par son sang, qui les bras estendus, nous crie dans son Evangile, *Venez à moi vous tous qui estes chargez & travaillez, & je vous soulagerai, & vous trouverez repos à vos ames*, & duquel son cher disciple nous dit, *Que si quelcun a peché, nous avons un Advocat envers le Pere, assavoir Iesus Christ le juste, qui a esté fait la propitiation pour tous nos pechez*. Faisons-la-lui avec une vraye foy en ce grand

Re-

Redempteur, & au merite de ſon obeïſſance, & en la verité de ſes ſaintes promeſſes; interpoſant ſa mort entre la juſtice de Dieu & nos iniquitez, toutes les fois que nous-nous preſentons devant lui pour implorer ſa miſericorde & ſa paix, & ne reconnoiſſant jamais d'autre Sauveur que lui, qui nous a eſté fait de par le Pere ſapience, juſtice, ſanctification & redemption. Faisons-la-lui avec une vraye repentance, qui conſiſte à eſtre touché d'un viſ & ſenſible regret d'avoir eſté ſi malheureux que d'offenſer un Dieu ſi bon, qui nous a faits à ſon image, qui nous conſerve avec tant de ſoin, qui nous ſupporte avec tant de patience, qui a livré ſon propre Fils à la mort pour nous, & qui nous offre ſa grace & ſa paix avecque tant d'amour, à avoir une ſainte honte de comparoiſtre devant lui avec de ſi vilaines taches que ſont nos vices, à haïr le péché non tant à cauſe de la peine qui le ſuit neceſſairement, qu'à cauſe qu'il lui déplaïſt, & qu'il fait ſeparation entre lui & nous, & à nous nettoyer deſormais de toute ſouillure de chair & d'eſprit, pour continuer la ſanctification en ſa crainte, & pour nous

estudier à lui plaire en fructifiant à toute bonne œuvre. Faisons-la lui, en fin, en nous reconciliant avec nos prochains, en mesme temps que nous travaillons à nous reconcilier avec lui, & en leur pardonnant d'aussi bon cœur leurs offenses, que nous desirons qu'il nous pardonne les nostres, afin que nous lui puissions dire en bonne conscience ce que nous lui disons tous les jours de bouche, selon l'instruction de nostre Souverain docteur, *Pardonne-nous nos offenses, comme vous pardonnez à ceux qui nous ont offensez, nous souvenant tousjours de ces terribles paroles de celui qui au dernier jour doit estre nostre Iuge, En verité, en verité je vous dis, si vous ne pardonnez aux hommes leurs offenses, vostre Pere celeste ne vous pardonnera point les vostres.* Quand nous viendrons au thrône de sa grace avec ces dispositions d'esprit, asseurons-nous qu'il nous exaucera en ses grandes compassions, & qu'il ne nous imputera point nos pechez, mais qu'il les noyera tous au sang de son divin Agneau, pour n'en avoir jamais de souvenance. Car il est un Dieu miséricordieux, et ardeur à colere, abondant

dant en grace , qui ne nous fait point ſelon nos pechez, & qui ne nous rend point ſelon nos iniquitez, mais qui eſloigne de nous nos forfaits, autant que l'Orient eſt éloigné de l'Occident, eſtant émeu de telle compaſſion envers ceux qui le craignent , qu'un pere eſt émeu envers ſes enfans. Il nous en a donné ſes promeſſes très-expreſſes & tres-authentiques; & au 28. chap. des Proverbes , *Qui confeſſe ſes fautes & les delaiſſe , il obtiendra miſericorde* : & au premier d'Eſaïe , où ayant dit , *Lavez-vous, nettoyez-vous, oſtez de devant mes yeux la malice de vos actions, ceſſez de mal faire , apprenez à bien faire* ; il adjouſte, *Quand vos pechez ſeroient comme le cramoisi, ſi ſeront-ils blanchis comme la neige, quand ils ſeroient rouges comme le vermillon, ſi deviendront-ils blancs comme la laine*: & au 18. & au 33. d'Ezechiel, *ſi le pécheur ſe deſtourne de tous ſes pechez, qu'il aura commis, & ſ'il garde tous mes ſtatuts , & fait ce qui eſt juſte & droit, pour vrai il vivra & ne mourra point. Tous ſes pechez qu'il aura commis, ne lui ſeront point ramentens. Si nous confeſſons nos pechez , dit S. Jean , il eſt fidèle & juſte pour nous les pardonner. Meſme pour mieux monſtrer la fermeté immuable*

de son conseil aux heritiers de la promesse, il s'est interposé par serment, afin que par deux choses immuables auxquelles il est impossible qu'il mente, nous ayons une ferme consolation, nous qui avons nôtre refuge à obtenir l'esperance qui nous est proposée. Car il nous a juré par soi-mesme & par sa propre vie, qui est le plus grand serment qu'il nous pouvoit faire, *Aussi vray que je suis vivant, je ne prens point plaisir à la mort du pecheur. Je ne demande sinon qu'il se convertisse & qu'il vive.* Et de fait, il n'a jamais rejeté pas vn de ceux qui avec une veritable contrition ont eû recours à sa clemence. Quelque grands & enormes que peüs-sent estre leurs pechez. Il n'a point rejeté David, quand il a dit d'un cœur sincere, *J'ai peché contre l'Eternel.* Il n'a point rejeté Manassé, quand, en l'angoisse de son ame, il l'a prié, & s'est humilié devant lui. Il n'a point rejeté la pecheresse quand elle a baisé les pieds de Iesus Christ les baignant de ses larmes & les essuyant avec ses cheveux. Il n'a point rejeté S. Pierre apres son abnegation, quand au premier regard que son Maistre a jetté sur lui, il est sorti & a pleuré.

amé-

ré amèrement sa faute. Il n'a point rejet-
té S. Paul , quand estendu par terre aux
picds de son Sauveur il lui a dit, *Seigneur,*
que veux-tu que ie face ? Il n'a point rejetté
le brigand, quand il l'a prié avec foy d'a-
voir souvenance de lui lors qu'il seroit
en son Royaume. Il ne nous rejettera
point non plus , & ne commencera pas
par nous à se monstret inexorable : mais
quand nous lui dirons chacun en son
particulier , avec une sincere compon-
ction de cœur, *Mon Pere. j'ai peché contre*
le ciel & devant toi, & je ne suis plus digne
d'estre appelé ton fils , il nous embrassera
comme ses enfans , & nous donnera son
baiser de paix , sa robe magnifique , &
son anneau, pour assurance de sa grace.
Et alors , estant justifiez par la foy , nous
aurons paix enuers lui par Iesus Christ
nostre Seigneur , & nous-nous-glorific-
rons en l'esperance de sa gloire. Alors
nous-nous-resjouïrons en lui d'une joye
inenarrable & glorieuse. Alors, nous l'ai-
merons d'autant plus ardemment , qu'il
nous aura pardonné de plus grands pe-
chez. Alors nous adorerons les merveil-
les de ses grandes misericordes , & avec

des ames ravies d'admiration & de joye, nous le celeberrons à l'ouïe du Ciel & de la Terre. Alors, en quelque estat que nous puissions-estre, nous vivions contents & heureux, nous voyant unis avec Dieu d'une union eternelle & inséparable. Alors, enfin, nous ne craindrons ni nos pechez, qu'il nous aura tous pardonnez pour l'amour de son Fils unique; ni la malediction de la Loy, donc ce grand Redempteur nous aura rachetez, estant fait malediction pour nous en la Croix; ni la mort, qui, bien que de sa nature elle soit la porte des enfers; nous sera faite; par sa grace, la porte de son Paradis; ni le Jugement, où nous serons assurez d'avoir pour Juge celui-là-mesme qui est nostre Sauveur & nostre Advocat envers Dieu; de recevoir de sa bouche sacrée la sentence de nostre absolution eternelle devant les hommes & les Anges, & d'estre recueillis en corps & en ame avec lui, dans son Paradis, pour l'y benir & l'y glorifier à jamais, avec tous les esprits bienheureux.

S E R M